



Conseil économique et social

Distr. générale
28 novembre 2017
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

Suite donnée au Sommet mondial

pour le développement social et à la vingt-quatrième

session extraordinaire de l'Assemblée générale :

thème prioritaire : stratégies d'élimination

de la pauvreté visant à parvenir à un développement

durable pour tous

Déclaration présentée par la Society of Catholic Medical Missionaries, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

La présente déclaration a reçu l'appui des organisations ci-après dotées du statut spécial auprès du Conseil économique et social :

- Carmelite NGO ;
- Institute of the Blessed Virgin Mary – Loreto Generalate ;
- International Public Policy Institute ;
- Partnership for Global Justice ;
- Sisters of Charity Federation ;
- Sisters of Notre Dame de Namur.

Introduction

La Society of Catholic Medical Missionaries, organisation non gouvernementale de type confessionnel présente dans 18 pays à travers le monde, espère apporter son capital d'expériences et de connaissances à l'Organisation des Nations Unies pour lui permettre de se rapprocher davantage de son objectif d'élaborer des stratégies axées sur le facteur humain, visant à éliminer la pauvreté et à réaliser les objectifs de développement durable.

Face aux obstacles comme les changements climatiques, les crises de réfugiés, et l'urbanisation, notre monde est en évolution rapide ; les stratégies de lutte contre la pauvreté doivent également évoluer, 767 millions de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour. Ce nombre de personnes représente bien plus qu'une pure statistique ; il s'agit de personnes qui aspirent à une vie meilleure. Nous sommes fermement convaincus que la communauté internationale doit plaider et agir en leur faveur.

Outils appropriés de mesure de la pauvreté

La pauvreté ne se résume pas en un déficit de revenu. C'est être isolé : des possibilités, de la société, des besoins fondamentaux, des ressources, de l'emploi et de la sécurité. Nombre de ces facteurs ne sont pas quantifiables, pourtant on continue d'utiliser les dépenses quotidiennes de chaque individu pour mesurer la pauvreté. Définir la pauvreté comme étant le fait de vivre avec moins de 1,90 dollars par jour, et l'extrême pauvreté comme le fait de vivre avec moins de 1,25 dollar n'est d'aucune utilité dans l'élaboration de stratégies de lutte contre la pauvreté, en ce sens que le revenu n'est pas directement lié à la qualité de la vie. Pour parvenir au développement durable, il serait plus utile de jauger la pauvreté à l'aune de l'accès aux commodités. La pauvreté a de nombreuses formes, aussi l'ONU devrait-elle mettre au point un instrument de mesure qui permette d'analyser sans être réducteur. Il serait utile d'élaborer une formule fondée sur la qualité de vie pour mesurer la pauvreté, car cela permettrait d'appréhender la pauvreté dans sa dimension sociale, avec des données qui aideraient dans la mise en œuvre au niveau local. La pauvreté devrait être appréciée selon le rapport entre la personne et les ressources, les besoins et les services collectifs, et non du point de vue de la rareté des ressources financières.

Vu que la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) prend fin cette année, il importe d'élaborer un nouvel outil de mesure et de nouvelles stratégies.

Associer les organisations non gouvernementales/organisations confessionnelles à l'action publique

Le formalisme et la bureaucratie de l'Organisation des Nations Unies occultent le caractère urgent des problèmes auxquels le monde est confronté, notamment la pauvreté. Les ONG constituent une ressource sous-utilisée pouvant permettre de plaider en faveur des personnes et de comprendre les nuances entre les différentes manifestations de la pauvreté. Le créneau occupé par les ONG permet de porter les grands idéaux de l'ONU aux coins les plus reculés du monde. De par notre expérience, nous avons une optique singulière sur l'élimination de la pauvreté ; si bien qu'élaborer des politiques sans y associer les ONG serait une erreur commise au grand dam des pauvres. Lorsque la société civile n'est pas dûment consultée dans le processus d'élaboration des politiques, les communautés pauvres perdent leur voix. L'élimination de la pauvreté revient à ne laisser personne pour compte, et pour ce faire, l'ONU s'ouvrir à la société civile et aux autres parties prenantes.

La pauvreté : une menace à la sécurité

Les droits de l'homme et le développement font toujours partie des débats portant sur l'examen des stratégies visant à éliminer la pauvreté. Le moment est venu de reconnaître les incidences de la pauvreté sur le troisième pilier de l'ONU, à savoir la paix et la sécurité. Les personnes vivant dans l'indigence n'ont ni la paix ni la sécurité. Si la pauvreté est considérée comme une entrave à la paix et à la sécurité, elle peut être traitée avec la même urgence que les questions à court terme comme les conflits armés, et, il faut l'espérer, l'équivalent des budgets militaires peut lui être consacré. A l'instar de la guerre, la pauvreté est source de douleur, de souffrance, voire de mort. En érigeant la pauvreté comme un risque de sécurité, l'ONU démontrerait qu'elle ne fait pas de distinction entre les souffrances causées par la pauvreté et celles nées des conflits.

Aide sociale pour la promotion des droits de l'homme

Pour entreprendre de lever les barrières sociales qui perpétuent la pauvreté, l'ONU devrait examiner le rapport entre l'exclusion sociale et la pauvreté. Les droits de l'homme tels que la santé, l'éducation, les droits de propriété, la sécurité sociale et la rémunération, sont essentiels à l'élimination de la pauvreté. Les personnes vouées à l'exclusion sociale, comme les femmes, les enfants, les personnes âgées et les handicapés, ainsi que les minorités ethniques ou religieuses sont souvent privées de leurs droits fondamentaux. L'assurance sociale peut protéger les droits fondamentaux des pauvres en garantissant ces droits pour tous, et réduire la fracture sociale entre les pauvres et le reste de la société.

Selon le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, cette année, 65,5 millions de personnes sont déplacées dans le monde, ce qui représente le plus grand nombre de déplacés que le monde ait jamais connu. Ils n'ont pratiquement pas accès à la sécurité, aux ressources et à leurs droits. L'Organisation des Nations Unies devrait mettre en place des stratégies visant à protéger et à aider les personnes déplacées en vue d'éliminer la pauvreté. Fournir aux réfugiés et aux personnes déplacées les services de première nécessité et leur garantir un libre passage sera une stratégie importante pour éliminer la pauvreté et assurer un développement durable pour tous.

Les stratégies de protection sociale permettent de réduire la vulnérabilité sociale et d'avancer sur la voie du développement durable. Les programmes d'aide sociale tels que les transferts monétaires assortis de conditions et les pensions sociales servent de socles universels de protection sociale pour les pauvres et

améliore l'accès aux produits de première nécessité. Un revenu minimum garanti permet de renforcer l'inclusion sociale d'une personne et lui ouvre l'accès aux biens et services essentiels. D'autres stratégies de protection sociale comme la formation sur le tas et la subvention de l'emploi permettent la mobilité économique des personnes et le développement durable des communautés. La protection sociale universelle est un sujet de préoccupation public qui devrait être une priorité au niveau national reposant sur des crédits budgétaires et mise en œuvre au niveau local.

L'autonomisation des femmes comme solution à la pauvreté

Bien qu'étant un problème de société connu par le monde entier, la pauvreté touche durement les femmes et les enfants. Les femmes représentent la moitié du capital humain potentiel dans toute économie. Elles constituent 40 % de la main-d'œuvre agricole mais seules 5 à 20 % d'entre elles possèdent des terres. D'après la Banque mondiale, « garantir aux pauvres l'accès à la propriété foncière favorise la réduction de la pauvreté », puisque jouir de droits fonciers leur permet d'accroître leur richesse. Les pays les plus avancés dans le domaine de l'égalité entre les sexes sont les plus prospères et les plus compétitifs. Le Rwanda, qui a la plus forte proportion de femmes parlementaires dans le monde et occupe la quatrième place mondiale en termes d'écart salarial entre hommes et femmes, est un bon exemple en matière d'autonomisation des femmes.

Selon le rapport du Forum économique mondial de 2017, si les disparités économiques entre les sexes sont éliminées, la Chine et les États-Unis pourraient voir leur PIB augmenter respectivement de 2,5 milliards de dollars et de 1 750 milliards de dollars.

Pour éliminer la pauvreté, il est impératif de donner l'initiative aux femmes vivant dans la pauvreté, car elles connaissent mieux leur situation. La microfinance est une méthode pouvant permettre aux communautés de créer leurs propres richesses. Les perspectives économiques des communautés vivant dans la pauvreté leur donnent voie au chapitre et initiative pour lutter contre la pauvreté au niveau local. Le développement communautaire basé sur les atouts est une stratégie pouvant contribuer à l'autonomisation de communautés entières et servir de moteur au développement durable. D'après notre expérience, si vous donnez des ressources aux femmes dans une communauté, elles les utiliseront pour sortir de la pauvreté.

Les changements climatiques : une autre menace à la réduction de la pauvreté

Les changements climatiques ont et continueront d'avoir des répercussions sur les plus vulnérables d'entre nous et même sur les personnes qui étaient à l'abri de la pauvreté. Des communautés entières doivent agir pour échapper à la sécheresse, aux catastrophes naturelles, ou à la montée du niveau des mers. Avec les changements climatiques qui rendent de plus en plus difficile l'agriculture, les populations rurales vivant de cette activité verront leurs moyens de subsistance menacés. La progression des changements climatiques met en péril la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, l'assainissement et la santé. La politique économique ne permettra guère de pourvoir les pauvres de ressources lorsque celles-ci sont rares, c'est la raison pour laquelle l'adhésion à l'Accord de Paris ainsi que la consommation et la production durables font partie intégrante du développement durable et de l'élimination de la pauvreté. Il est nécessaire d'atténuer les effets des changements climatiques et de s'y adapter afin d'éliminer la pauvreté pour les générations actuelle et future.

Nous recommandons aux membres du Bureau de la Commission du développement social et aux autres États Membres de prendre les mesures ci-après :

- Mettre au point de nouveaux outils de mesure de la pauvreté fondés sur la qualité de la vie et non sur la monnaie ;
- Ériger la pauvreté en menace urgente à la sécurité ;
- Opérer une transformation structurelle progressive et réduire les inégalités ;
- Mettre en relation les assurances sociales et les droits de l’homme ;
- Faire de la protection sociale minimale universelle une priorité nationale ;
- Donner aux pauvres les moyens et les ressources leur permettant de s’autonomiser ;
- Associer les femmes à l’élaboration des politiques, aux niveaux local et international ;
- Atténuer les changements climatiques et s’y adapter à travers la consommation et la production durables, en adhérant à l’Accord de Paris sur les changements climatiques.